

# PLAN DE COOPERATION 2022 - 2026

**Parc naturel régional  
des Monts d'Ardèche**

-

**Communauté de communes  
*du Pays de Lamastre***



*Délibération prise le 11 mai 2023 par le Bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.*

*Délibération prise le 13 avril 2023 par le Conseil communautaire du Pays de Lamastre.*

## **Sommaire :**

- 1) Le plan de coopération : objectifs et élaboration
- 2) La Communauté de communes
- 3) Le Parc
- 4) Les projets et priorités de la Communauté de communes et du Parc
- 5) Le plan de coopération 2022-2026
- 6) Annexes

## Le Plan de coopération : objectifs généraux et principes de mise en œuvre

### La Communauté de communes/agglomération, acteur du Parc

Les Communautés de communes/agglomération sont des échelons stratégiques et opérationnels incontournables de l'intervention territoriale. A ce titre, elles sont reconnues comme un acteur essentiel pour la mise en œuvre de la Charte du Parc.

Le Plan de coopération est **un outil stratégique** proposé par le Parc, permettant de formaliser sa relation aux Communautés de communes. Il se traduit par un **programme d'actions sur plusieurs années**, élaboré conjointement avec la collectivité, au regard des enjeux et priorités de chacun. Il constitue un outil co-construit et partagé.

Dans le cadre de ce partenariat, le **Parc s'engage sur un apport à la fois stratégique** (par sa connaissance globale des enjeux du territoire et des projets en cours, le Parc peut éclairer la collectivité dans le choix de ses projets, dans la mise en cohérence avec les territoires voisins et dans la mutualisation des moyens entre collectivités), **technique** (soutien en matière d'ingénierie, aide à l'émergence de projets, expertise technique) et **financier** (recherche de subventions, conditionnée par la cohérence stratégique et technique du projet avec les objectifs de sa Charte, les enjeux identifiés sur le secteur concerné et les outils financiers qu'il peut mobiliser).

Réciproquement, la **Communauté de communes/agglomération partenaire s'engage à mettre en œuvre la Charte du Parc à travers ses actions**, et à ce titre à être le relais de l'action et de « l'esprit » Parc à son échelle.

### La vie de l'outil et modalités de coopération

L'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du Plan de coopération est assurée par un **groupe de suivi**. Il est composé d'élus et de techniciens référents de la Communauté de communes/agglomération et du Parc :

- Communauté de communes du Pays de Lamastre, représentée par :
  - Président : Jean-Paul VALLON
  - Autres membres de l'exécutif : François SOUBEYRAND, Jacky CHOSSON, Jean-Paul DECULTY, Marielle PLANTIER, Christophe DELEVOYE
  - Délégués communautaires au Parc : *Dominique COUTURIER et Michel LANDREIN (suppléant : Vincent DESBOS)*
  - Technicienne référente : Stéphanie BARD
- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, représenté par :
  - Vice-président en charge du Plan de coopération : Patrick BOHLE
  - Membres du Bureau issus du territoire de l'EPCI et élus communautaires : XXX
  - Technicien référent : Arnaud BERAT

Un plan de coopération doit être envisagé comme **une feuille de route**, avec des objectifs sur le court, moyen et long terme (de la première à la dernière année). Il se veut un **outil « souple »**, que les parties prenantes peuvent faire évoluer lors de la **rencontre annuelle** du groupe de suivi.

Outre cette rencontre, des **échanges techniques réguliers** seront assurés, par des techniciens référents de la Communauté de communes/agglomération et du Parc naturel régional (se référer à l'annexe 1).

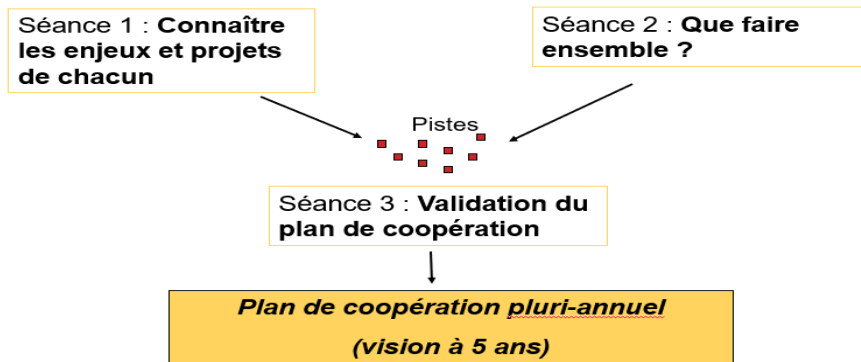
Pour la **valorisation de cette coopération**, les deux structures s'engagent à mobiliser leurs supports de communication et d'information respectifs :

- La Communauté de communes du Pays de Lamastre assure une information et une communication auprès de ses habitants et partenaires sur les actions inscrites et réalisées dans le cadre de la coopération Communauté de communes – Parc, à travers : les bulletins d'informations municipaux, leur site internet, la presse locale.

- Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche assure une information et une communication auprès de ses habitants et partenaires sur les actions inscrites et réalisées dans le cadre de la coopération Communauté de commune – Parc, à travers : le Journal du Parc, le site internet du Parc, ses réseaux sociaux, les **conférences annuelles des EPCI**.

En plus de ses relations directes avec l'EPCI, le Parc souhaite **renforcer son dialogue sur le terrain avec ses délégués et communes adhérentes** à l'échelle d'un territoire infra-Parc, en l'occurrence celui de l'EPCI. A ce titre, il vise l'organisation d'une réunion par an à l'échelle de chaque EPCI où seront invités tous les délégués communaux et communautaires. L'EPCI sera tenue informée de cette réunion. Ce temps fort de la relation Parc / communes sera aussi l'occasion de rendre compte du plan de coopération.

## Elaboration du plan de coopération :



### I. 1<sup>ère</sup> rencontre : Connaître les enjeux et projets de chacun (08/12/2021)

- 1) Prise de connaissance de la CdC et du Parc, et notamment du partenariat déjà existant (1/2 h)
- 2) Echange sur les projets, préoccupations et priorités de chacun, sur la base des compétences de la CdC (1 h 30) :  
(S'appuyer pour cela pour apprendre à connaître l'EPCI sur les chiffres clés, les statuts, l'organisation politique et technique, les périmètres de coopération (ex. : CRTE), sans oublier la relation aux communes (cf. loi « engagement et proximité »))
- 3) Suites à donner :
  - i. Actualisation du document de travail au regard des échanges de la 1<sup>ère</sup> rencontre
  - ii. Chacun réfléchit au sein de sa structure sur ces échanges : précisions à apporter, choix à faire, ...
  - iii. Caler une prochaine rencontre pour définir le plan de coopération

Liste des présents :

**C de C P de L :**  
Bernadette CUISSON

Michel LANDREIN  
Dominique COUTURIER  
Jacky CHOSSON  
Jacques MALLARD (Correspondant local)  
Stéphanie BARD (Technicienne référente)

**PNRMA :**  
Patrick BÖHLE  
Arnaud BERAT (Technicien référent)

Le Plan de coopération est actualisé en fonction des éléments échangés au cours de cette 1<sup>ère</sup> rencontre.

### II. 2<sup>ème</sup> rencontre : que faire ensemble ? (10/05/2022)

Ebauche d'une première version de plan de coopération : domaines de coopération potentiels, actions, calendrier

- 1) Premiers échanges sur les modalités de coopération

Liste des présents :

**C de C P de L :**  
Michel LANDREIN  
Dominique COUTURIER  
Jacky CHOSSON  
Stéphanie BARD (Technicienne référente)

**PNRMA :**  
Patrick BÖHLE  
Arnaud BERAT (Technicien référent)

Succinct compte-rendu des échanges ou des décisions qui ne peuvent être intégrés dans le tableau « plan de coopération »

### III. 3<sup>ème</sup> rencontre : validation du plan de coopération : (04/10/2022)

Liste des présents :

**C de C P de L :**

Michel LANDREIN

Dominique COUTURIER

Jacky CHOSSON

Stéphanie BARD (Technicienne référente)

**PNRMA :**

Patrick BÖHLE

Arnaud BERAT (Technicien référent)

Succinct compte-rendu des échanges ou des décisions qui ne peuvent être intégrés dans le tableau « plan de coopération »

## Communauté de communes Du Pays de Lamastre

26 Avenue Boissy d'Anglas – 07270 LAMASTRE

Tél : 04 75 06 52 86

Mail : cdclamastre@orange.fr

## Le territoire de la Communauté de communes du Pays de Lamastre

### Chiffres clés (données RGP) :

- 11 communes, dont 6 dans le Parc
- 6711 habitants

Carte de la CdC dans le Parc, avec le nom des communes



l % de résidences secondaires

l dont 17 dans l'industrie, 34 dans la  
commerce, transports et services divers, 17  
l'administration publique, enseignement,

projet de territoire (portrait de territoire INSEE  
'éalisation)

'érifier.

### stitutionnels :

nunes  
is communautaires et communaux  
ant

## Les compétences de la Communauté de communes

### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
  -
- Développement économique
  -

### Compétences optionnelles :

Politique du logement et du cadre de vie

Voirie

Action sociale d'intérêt communautaire

Sport et culture

Environnement

Ordures ménagères

## Les élus

*Président* : Jean-Paul VALLON

*Vice-Présidents et leurs délégations* :

1<sup>er</sup> vice-président : François SOUBEYRAND  
Chargé de la voirie de l'agriculture

2<sup>ème</sup> vice-président : Jacky CHOSSON  
Chargé du tourisme, randonnées, des mobilités et du SCOT

3<sup>ème</sup> vice-président : Jean-Paul DĒCULTY  
Chargé des ordures ménagères, de la fibre optique, du cadre de vie, de l'environnement et du numérique

4<sup>ème</sup> vice-présidente : Marielle PLANTIER  
Chargée du commerce, de l'artisanat, de l'économie, et de l'emploi

5<sup>ème</sup> vice-président : Dominique COUTURIER  
Chargé du sport, de la culture et la jeunesse

6<sup>ème</sup> vice-président : Christophe DELEVOYE  
Chargé du patrimoine, la gestion de l'eau, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

## Les commissions / groupes de travail

- Soutien aux TPE
- Sentiers de randonnées / rando cyclo
- Dolce via
- Voirie
- Convention territoriale globale (petite enfance)
- Ordures ménagères et tri

## L'équipe

Organigramme de l'équipe dans la mesure du possible

3 agents :

Madame BARD Stéphanie, secrétaire comptable

Madame DESCAILLOT Charlotte, chargée de communication Dolce Via

Monsieur GUILLOT Emmanuel, chauffeur service ordures ménagères

## Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : ses missions et son projet

### Les missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- L'aménagement du territoire.
- Le soutien et la valorisation des activités économiques et sociales.
- L'accueil, l'information, la sensibilisation et l'éducation.
- L'expérimentation.

### Le projet de Parc :

(Pour plus de détails, se reporter aux documents cadres)

### Les 3 vocations de la Charte 2014-2025 :

- Un territoire remarquable et préservé
- Un territoire productif, qui valorise durablement ses ressources
- Un territoire attractif et solidaire

### Déclinaisons opérationnelles de la Charte :

- 2021 : une année de transition (prolongation du cadre triennal 2018-2020) et conduite de l'évaluation à mi-parcours
- 2022-2024 : nouveau cadre triennal

### Les élus (Décembre 2021)

Dominique ALLIX, Président

Patrick BÖHLE, VP : Géoparc UNESCO

Joël BOYER, VP: Transitions /Communication/Evaluation/changements pratiques

Chloé DELEUZE DALZON, VP : Promotion du Territoire/ Attractivité

Alain FEOUGIER, VP : Filière Bois

Thierry LECLERC, VP : Proximité/Relations avec Haute-Loire/Marque Parc

Raoul L'HERMINIER, VP : Culture/Patrimoines Culturels/Conseil Scientifique/trame07

Isabelle MASSEBEUF, VP : Pierre Sèche/ Relation CCI et CMA

Françoise RIEU FROMENTIN, VP : Agriculture/Alimentation

Catherine USALA, VP : Education u territoire et biodiversité

### L'équipe



## Quelques actions à titre d'exemple du partenariat entre le Parc et le territoire de la Communauté de communes/ avant 2022

A renseigner avant la 1<sup>ère</sup> rencontre

**Objectif** : => montrer qu'on a déjà travaillé ensemble et que cela produit des résultats

Soutien à plusieurs projets éducatifs scolaires et extra-scolaires (Coups de pouce éducatifs)

Arboretum Descours / Classement LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en cours

Terrasses et interprétation Désaignes

La Castagnade de Désaignes et l'automnal Gourmand

Dossier Leader avec l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand

« *Déplace tes places* » à Lamastre

Sentier d'interprétation Lamastre

Réseau sentiers randonnées (Géotreck)

Mise en place de la SIL Lamastre

Lamastre en lumière (2007)

3 marqués Parc

Des travaux de restauration de terrasses agricoles sur Désaignes.

Un jeune agriculteur en cours d'installation en viticulture à mobiliser sur un coup de pouce Pierre sèche pour retaper des terrasses abandonnées.

Deux autres projets identiques sont à l'étude sur Désaignes

Intégration de la Communauté de communes et de l'OT dans Geotrek en 2021.

Coup de pouce renouveler la scénographie des Maisons et musées du Parc pour le château musée de Désaignes en 2021. Aide de 15000€ HT

Accompagnement de la castagnade de Désaignes depuis 1999

Accompagnement du sentier de découverte de la châtaigneraie de la Ferme du Châtaignier à Lamastre

Accompagnement du sentier de découverte de la Castagnade à Désaignes (en cours de démarrage)

*Plan déplacements vélo*

## Projets et priorités de chacun

Projets et préoccupations de la Communauté de Communes	Priorités du Parc au regard des enjeux sur le secteur
<p><b>Compétence :</b> Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Urbanisme et aménagement durable</li> </ul>	<p><b>Urbanisme / Aménagement / Habiter les Monts d'Ardèche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Parc poursuit son accompagnement des élus et des collectivités du territoire dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme</li> </ul>

Projets et préoccupations de la Communauté de Communes	Priorités du Parc au regard des enjeux sur le secteur
<p><b>Compétence :</b> Développement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la filière bois de châtaignier (entretien, taille, plantation)</li> <li>- Développement de la filière fruits rouges</li> <li>- Amélioration des 26 sentiers de randonnée pédestre et vélo</li> <li>- Toilettes sèches</li> <li>- Amélioration de Lamastre en lumière</li> <li>- Salon de l'artisanat d'art</li> </ul>	<p><b>Développement économique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reconquête de la châtaigneraie – favoriser la création de valeur notamment pour les produits agricoles, sylvicoles, poursuivre les démarches démonstratives et innovantes de gestion forestière – tester la valorisation du bois de châtaignier à travers des produits exemplaires ou démonstratifs (atelier bois Nozières)</li> <li>- Favoriser la création de valeur notamment pour les produits agricoles – accompagner les dynamiques locales sur une alimentation de qualité (myrtille sauvage)</li> <li>- Poursuivre l'investissement en faveur de l'attractivité du territoire, la promotion touristique, la valorisation des grands itinéraires</li> <li>- Poursuivre l'investissement en faveur de l'attractivité du territoire, la promotion touristique</li> </ul>

Projets et préoccupations de la Communauté de Communes	Priorités du Parc au regard des enjeux sur le secteur
<p><b>Compétence :</b> Politique du logement et du cadre de vie</p>	

<b>Projets et préoccupations de la Communauté de Communes</b>	<b>Priorités du Parc au regard des enjeux sur le secteur</b>
<p><b>Compétence :</b> Voirie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point à faire sur les panneaux Géoparc à poser</li> </ul>	<p><b>Développement économique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualification du territoire à travers le label Géoparc UNESCO</li> </ul>

<b>Projets et préoccupations de la Communauté de Communes</b>	<b>Priorités du Parc au regard des enjeux sur le secteur</b>
<p><b>Compétence :</b> Action sociale d'intérêt communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure information des jeunes sur le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche</li> </ul>	<p><b>Information / Accueil des publics / Faire connaître / Rencontrer / Relier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'information et la sensibilisation des publics seront au cœur des différentes thématiques et des projets développés sur le territoire – Les délégués dans les écoles – le prêt d'expositions – les Coups de pouce éducatifs.</li> </ul>

<b>Projets et préoccupations de la Communauté de Communes</b>	<b>Priorités globales du Parc</b>
<p><b>Autres enjeux / préoccupations :</b> Sport et culture</p>	

<b>Projets et préoccupations de la Communauté de Communes</b>	<b>Priorités globales du Parc</b>
<p><b>Autres enjeux / préoccupations :</b> Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arborétum Delcourt :</li> <li>- Accueil de la faune et de la flore</li> <li>- Inventaire des arbres</li> <li>- Pose de bancs</li> </ul>	<p><b>Informers/Accueil des publics / Faire connaître / Rencontrer / Relier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention auprès du jeune public</li> <li>- Les Délégués à l'école</li> <li>- Coups de pouce éducatifs</li> </ul> <p><b>Protection des patrimoines naturels :</b></p>

- |  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration de la connaissance des milieux et des espèces</li><li>- Sensibilisation du grand public sous diverses formes.</li></ul> |
|--|--|

## Un plan de coopération pour des projets partagés (2022 – 2026)

### \* Précisions sur les termes utilisés concernant les modes d'intervention :

- Pilotage : définition des objectifs et actions, des conditions de mise en œuvre (calendrier, partenariats), coordination des acteurs, diffusion des informations, suivi de la mise en œuvre et évaluation du projet.
- Animation locale : contribution à la mise en œuvre, mobilisation des acteurs, communication sur le projet, circulation de l'information.
- Accompagnement : conseils et appuis techniques, participation au comité de pilotage, suivi de la réalisation, participation à l'évaluation, transfert/échanges d'expériences.
- Participation financière : mobilisation des outils financiers.
- Expertise technique ponctuelle.

### \*\* Précisions sur le calendrier :

- Immédiat : 6 mois
- Court terme : 1 an
- Moyen terme : 2 à 3 ans
- Long terme : Au-delà des 3 ans

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
<b>1. Développement économique - Valoriser les filières emblématiques locales</b>	Développement de la filière châtaigne	Animation foncière sur des secteurs cibles pour dynamiser la sylviculture de châtaignier et la rénovation des vergers	x	x	CA07, Noz'Ateliers Commune ?	12/07/22 – première réunion de 12 propriétaires à Noz Ateliers / 4 diagnostics réalisés depuis. Animation foncière à poursuivre sur secteurs cibles identifiés en 2022 et 2023 – avec réunion de propriétaires en cours de programmation.	Ruben Lopez
	Développement de la filière bois en général et du châtaignier en particulier	Exploitation forestière – Syl'acctes : Aides aux travaux forestiers  Participation au prochain COPIL	X	X	Département 07 ONF CNPf Fibois Communes forestières	Réunions d'information aux propriétaires forestiers sur le terrain dès 2023  Automne 2022	François Chifflet
	Réflexion autour du développement de la filière fruits rouges	Aide à la structuration de la filière – transformation (liqueur, sirop, ...) ?	X Il existe une étude de faisabilité de la valorisation des petits fruits rouges		Chambre d'agriculture	2026	Richard Bonin

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
<b>2. Promouvoir les patrimoines en lien avec les activités touristiques et sportives</b>	Améliorer la lisibilité de l'appartenance au Géoparc UNESCO	Bilan et pose des panneaux des géosites restants	x	Fournit les panneaux Géoparc		2023	Fabrice Figuière
	Améliorer les 26 sentiers de randonnées	Mise à jour de l'appli Rando Monts d'Ardèche	Gestionnaire du réseau de randonnée : effectue la saisie sur Géotrek des tracés	Gère l'application Géotrek pour les CdC adhérentes	OTSI	2023	Fabrice Figuière
	Pose de toilettes sèches à Saint Prix sur la Dolca Via	Coup de pouce du Parc	M.O	Animation et gestion du dossier Cdp		2023-2024	Fabrice Figuière
	Création de circuits de VAE	Appli Rando Monts d'Ardèche Topoguide ?	x	Intégration dans le Géotrek	OTSI	2023	Fabrice Figuière
	Scénographie du château de Désaignes	Déjà bénéficiaire du coup de pouce scénographie – Poursuivre l'accompagnement	x	x	OTSI	Plus de communication en 2023	Nicolas Klee
	Le sentier de la châtaigneraie à Désaignes	Reprise de l'interprétation – Signature d'une convention	x	x	OTSI	Amélioration de la communication en 2022/2023	Nicolas Klee

Axes de coopération	Actions	Comment ? : (modalités de mise en œuvre)	Qui ? *			Calendrier prévisionnel / réalisé	Suivi des actions
			Communauté de communes	Parc	Partenaires mobilisés		
<b>3. Améliorer le cadre de vie et le lien social</b>	Sensibilisation des jeunes au Parc naturel régional ?	Création d'un Coup de pouce éducatif spécifique et organisation d'un événement pour les scolaires ou les centres de loisirs	x	x	DSDEN DDCSPP	2024/2025	Arnaud BERAT
	Arboretum Descourt – Phase 2	Obtention du Label LPO	x	x	LPO Ardèche	2023	Arnaud BERAT & Nicolas DUPIEUX
	Lamastre en lumière	Amélioration de la lisibilité – intégration dans le Géotrek et dématérialisation des supports - Distribution à la descente du Mastrou	x	xx	OTSI	2023	Nicolas Klee
	Bornes à selfies	Coup de pouce Géosites et paysages	x	x	OTSI	2024	Nicolas Klee
	Renforcement du partenariat avec l'OTSI	Convention à signer	x	x	OTSI	Dès 2023	Nicolas Klee

**Annexe 1 : Copie des délibérations des structures partenaires**